## Questions orales

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, lorsque nous amorcerons nos négociations officielles avec les États-Unis au sujet du pacte de l'automobile, nous avons l'intention de soulever la question des importations de modèles de pays tiers et de défendre les intérêts de l'industrie automobile canadienne. Nous entendons aussi aborder la question de l'accroissement des activités de ces pays tiers chez nous.

Je désire aussi informer la Chambre que lundi prochain je rencontrerai à Ottawa le représentant commercial spécial des États-Unis, l'ambassadeur Askew. Cette question sera précisément à l'ordre du jour.

M. Broadbent: Madame le Président, des pourparlers à ce niveau se poursuivent depuis de nombreuses années entre le gouvernement du Canada et les représentants des États-Unis. A part les graves problèmes auxquels nous serons confrontés si des constructeurs étrangers étendent leurs opérations aux États-Unis, la General Motors vient d'annoncer aujourd'hui des milliers de mises à pied dans les deux pays, emboîtant le pas à la société Ford qui avait fait la même annonce hier. Compte tenu de tout cela, le ministre ne saisira-t-il pas maintenant l'occasion que lui donne cette véritable crise de l'industrie automobile pour organiser une rencontre à un niveau supérieur, à laquelle il participerait lui-même ainsi que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, afin d'arrêter les termes d'un traité renégocié d'ici la fin de l'année?

(1120)

M. Gray: Madame le Président, quelques jours à peine après l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement, nous avons commencé à tenir une série de réunions avec les présidents des sociétés canadiennes dans le but de remplir notre engagement de consolider l'industrie automobile du Canada . . .

Une voix: Nous connaissons déjà les premiers résultats!

M. Gray: . . . et nous entendons agir aussi rapidement que possible pour faire une chose que n'ont tentée auparavant ni le gouvernement conservateur ni les gouvernements libéraux précédents, à savoir tenir des consultations officielles en vertu de la clause pertinente de l'accord canado-américain sur l'industrie automobile.

Je constate avec plaisir que le député reconnaît qu'il s'agit là d'une crise nord-américaine. Nous la considérons comme telle car notre objectif prioritaire est de protéger les emplois existants et d'en créer de nouveaux au Canada. J'espère à cet égard pouvoir compter aujourd'hui sur l'appui du député et de tous les représentants à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Madame le Président, s'il y a crise au Canada aujourd'hui, c'est que depuis 12 ans les libéraux ne font rien pour nous assurer notre juste part d'emplois.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Voilà pourquoi il y a crise. Vu la situation, et comme les profits de presque toutes les compagnies automobi-

les nord-américaines, que ce soit Chrysler, Ford, General Motors ou American Motors, sont plus élevés au Canada qu'aux États-Unis, et comme leur production de cette année, à une exception près, ne respectera pas les engagements pris dans le cadre de l'accord canado-américain, le ministre peut-il promettre aux Canadiens que le gouvernement imposera aux compagnies de respecter ces engagements au moins en 1980?

M. Gray: Madame le Président, nous nous réjouissons tous de constater que le député et son parti ont enfin pris conscience des difficultés que connaissent les travailleurs de l'automobile.

Des voix: Oh, oh!

M. Gray: Pour notre part, nous nous en occupons depuis le début et nous avons commencé nos démarches dès notre arrivée au pouvoir. Nous comptons bien user des pouvoirs que nous confère l'accord de l'automobile canado-américain pour préserver les emplois canadiens et, nous l'espérons, en augmenter le nombre.

Des voix: Bravo!

## L'ÉNERGIE

L'ÉCHÉANCE EN MATIÈRE D'AUTOSUFFISANCE ÉNERGÉTIQUE

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Tout à l'heure, il a fustigé les députés de ce côté-ci de la Chambre parce que nous avions dit que 1990 était la date à laquelle nous voulions atteindre notre objectif d'autosuffisance énergétique. Je voudrais rappeler au ministre que dans une interview qu'il a accordée à la Presse canadienne, le ministre d'État chargé du Développement économique qui siège à l'autre endroit a déclaré sur cette question: «Il faut y arriver d'ici 1990».

Des voix: Oh, oh!

M. Andre: Le ministre peut-il nous dire si son collègue émettait alors un souhait et à quel point ses politiques sur les prix et le partage des recettes aideront les Canadiens à atteindre à l'autosuffisance, sinon d'ici 1990, mais à une date qui lui semble plus appropriée?

Une voix: Qui est le porte-parole de la politique gouvernementale?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, le gouvernement précédent avait effectivement parlé de 1990, mais le ministre de l'énergie précédent avait également précisé que nous importerions encore 250,000 barils de pétrole par jour en 1990. C'est pourquoi j'ai dit que l'échéance fixée par le gouvernement précédent était factice, qu'elle n'était absolument pas réaliste.

Une voix: C'est votre propre ministre qui en a parlé au Sénat.